



Le comité départemental de la Manche

Et

Les Archers des Abrincates

FFTA N°0950064


sont heureux de vous inviter

à la deuxième manche des TROPHÉE DES MIXTES

qui aura lieu en extérieur

le Samedi 25 mai 2019

au stade René Fenouillere rue de verdun 50300 Avranches

		Equipe de 2 archers (1 femme et 1 homme)	distance taille blason
	4 CATEGORIES	1ère année de licence: N° licence à partir de 957263D	30m - Blason de 80
		Arc classique (toutes catégories d'âge)	50m - Blason de 122
		Arc à poulies (C / J / S1 / S2 / S3)	50m - Blason de 122
		Arc nu (toutes catégories d'âge)	30m - Blason de 80

HORAIRES

13h15 : Accueil, greffe

13h45 : 30 Min d'échauffement + Mini-qualif par équipe (5 volées)(2 flèches par archer)(80 secondes par volée)

15h00 : Pause et constitution des poules

15h30 : matchs de poules

17h00 : Pause et centralisation des résultats

17h15 : Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)

18h00 : Résultats, clôture (pot de l'amitié/moment de convivialité recommandé)

Conditions de participation

Posséder une licence FFTA (hors sans pratique et découverte)

Appartenir au même club du département de la manche

Les vainqueurs à la suite des deux manches sont qualifiés pour le Trophée national des mixtes

(le week-end du 29 et 30 juin)

Récompense

Aux trois premières équipes de chaque catégorie.

Inscriptions

10 Euros par équipes

Tenue blanche ou de club, chaussures de sport obligatoires

Sur place : vous trouverez de quoi vous restaurer

Arbitres Responsables :

E.MAQUAIRE et H.CHRETIEN

Renseignements : aturck@free.fr

Alain Turck – 7 rue entre deux rochers 50350 Donville les bains

☎ : 02.33.91.64.58 ou 02.50.81.40.05 (heures travail)

STADE RENE FENOULLEREE

RUE DE VERDUN

50300 Avranches

(N. x W : 48.680727° - 1.358974° Parcours Fléché)



